

# CONTEXTE

APD.1920.018 amendé

Le nouveau Conseil d'administration présente son plan d'action biennal. Quatre objectifs principaux ont été ciblés et des moyens sont mis en oeuvre pour les atteindre. Ce plan sera appliqué, avec en trame de fond les négociations de notre convention collective nationale, qui s'amorcent cet automne. Ce contexte particulier dans lequel nous évoluerons doit être pris en compte, car il sera omniprésent et incontournable dans notre vie syndicale au cours des prochains mois, voire des prochaines années.

L'Alliance sera bien sûr en soutien à la FAE dans cette négociation et fera le lien entre la fédération et les membres pour que toutes et tous soient informés des développements. Nous verrons ultimement à ce que la prochaine *Entente nationale* améliore le quotidien de toutes les enseignantes et tous les enseignants et donne enfin aux profs un salaire à la hauteur de leur rôle indispensable dans la société québécoise. La mobilisation des membres sera donc au cœur de nos préoccupations, car c'est ensemble que nous ferons bouger les choses. Plusieurs des objectifs et des moyens proposés dans le plan visent d'ailleurs à améliorer la communication et l'accès à l'information afin de susciter une mobilisation massive des membres.

De plus, dans ce contexte de pénurie en éducation, nous accueillons beaucoup de nouveaux membres, dont plusieurs sont à statut précaire. Ces nouveaux membres représentent un défi supplémentaire en matière de transmission d'information et de formation syndicale, particulièrement essentielles en période de négociation.

Outre les négociations, le projet de loi du gouvernement caquiste qui vise l'abolition des élections scolaires et la transformation des commissions scolaires en centres de services aura inévitablement des conséquences non seulement sur les relations, la communication et la dynamique avec nos vis-à-vis patronaux, mais aussi dans nos conditions d'exercice. Par ce projet de loi, notre autonomie professionnelle risque d'être encore plus menacée, le gouvernement souhaitant donner davantage de pouvoirs à tout le monde, sauf aux profs. Ces changements que compte faire le gouvernement demandent beaucoup de temps et d'énergie, mais ils ne régleront en rien les problèmes que rencontre quotidiennement le personnel enseignant. Les rapports seront forcément différents. C'est pourquoi nous devons nous serrer les coudes et rester unis face à nos patrons.

Par ailleurs, les membres de l'Alliance participeront à un Congrès extraordinaire de la FAE qui traitera des enjeux particuliers que vivent les syndicats de l'Outaouais et de Québec lors des renouvellements de conventions collectives nationales, parce qu'ils représentent plusieurs commissions scolaires et qu'ils détiennent plusieurs accréditations.

Au quotidien, nos priorités demeurent les mêmes : défendre tous les profs, améliorer nos conditions de travail, faire respecter notre autonomie professionnelle et valoriser notre profession. Pour ce faire, la communication entre les membres et l'Alliance est essentielle.

## PLAN D'ACTION BIENNAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2021

— ALLIANCE  
DES PROFESSEURS  
ET PROFESSEURS  
DE MONTRÉAL —



# QUATRE OBJECTIFS

Voici nos quatre grands objectifs et les moyens que nous comptons mettre en place pour les atteindre.

## SUSCITER UNE MOBILISATION MASSIVE DES MEMBRES DE LA BASE

a) En encourageant l'implication des membres dans les instances, les comités, les formations et les activités.

- Favoriser la participation de nouveaux membres dans les comités.
- Veiller à ce que le déroulement des Assemblées de personnes déléguées et des Assemblées générales soit efficace, en collaboration avec les présidences de débats.
- Appliquer nos règles d'engagement de l'Assemblée des personnes déléguées pour travailler dans un climat sain, de sorte que les personnes déléguées aient envie de s'impliquer.
- Publiciser davantage les instances afin d'encourager la participation de nouveaux membres et créer une relève syndicale.
- Créer un canal de communication avec les écoles sans personne déléguée et favoriser leur participation aux différentes instances.

b) En développant un sentiment d'appartenance à l'Alliance et à la FAE.

- Organiser des activités sociales pour encourager le réseautage entre enseignantes et enseignants.
- Planifier des portes ouvertes à l'Alliance.
- Faire davantage connaître aux membres la structure de la FAE, notamment en diffusant les décisions prises durant ses instances, aux conseils fédératifs, dans les autres syndicats et en faisant des suivis, ainsi qu'en faisant connaître les principaux travaux des comités de la FAE.
- Faire connaître aux membres, par divers moyens, les différents secteurs de l'Alliance, plus particulièrement ceux méconnus comme la formation professionnelle et l'éducation des adultes.

c) En continuant d'améliorer la communication entre l'Alliance et ses membres.

- Informer les membres de leurs droits dans nos divers médias (BIS, Facebook, infolettre, site de l'Alliance).
- Promouvoir le site de l'Alliance comme outil de référence et de communication et y faciliter la recherche de documents fréquemment utilisés.
- Visiter les écoles pour informer les membres à propos des enjeux importants ainsi que des nouvelles de nos négociations nationales et pour les soutenir dans leurs démarches syndicales.
- Faire des liens entre nos différentes plateformes de communication.

UN

## SOUTENIR LE PERSONNEL ENSEIGNANT ET LES PERSONNES DÉLÉGUÉES AU QUOTIDIEN

a) En facilitant le travail des personnes déléguées.

- Communiquer régulièrement avec elles.
- Offrir des canevas de documents en ligne pour les réunions syndicales (CPEPE, CLP, etc.).
- Organiser un parrainage entre des personnes déléguées d'expérience qui se montrent volontaires pour accompagner de nouvelles personnes déléguées.

b) En favorisant la formation et le bon fonctionnement des équipes syndicales.

- Aider à la formation des équipes syndicales dans les établissements.
- Offrir régulièrement du soutien (tâche, CPEPE, CLP, EHDAA).
- Créer des outils audiovisuels de formation pour les membres.

DEUX

## DÉVELOPPER DAVANTAGE NOTRE RAPPORT DE FORCE AVEC NOS EMPLOYEURS (CSDM ET GOUVERNEMENT)

a) En travaillant de concert avec nos partenaires.

- Se réunir et se concerter en Intersyndicale-CSDM.
- Communiquer avec les syndicats affiliés.
- Participer aux rencontres du CIMM.

b) En étant à l'affût des changements possibles dans l'organisation.

- Prévoir les conséquences de l'abolition des commissions scolaires.
- Anticiper la dynamique avec la nouvelle composition des Conseils d'établissement.

c) En sensibilisant la population à nos enjeux et à notre réalité, tout en valorisant notre profession.

- Développer un plan de communication dans les médias.
- Utiliser les médias sociaux pour nous faire connaître.
- Outiller les profs pour qu'ils puissent répondre aux généralités en lien avec notre profession.

d) En dénonçant l'inefficacité du Service des ressources humaines de la CSDM dans ses réponses.

- Travailler en comité des relations de travail.
- Documenter le dossier par des situations vécues dans les milieux.

## SE CONCENTRER SUR LES PRINCIPAUX ENJEUX DE CHACUN DES SECTEURS, CHAMPS ET DOSSIERS

- **Précolaire** : transmettre l'information aux enseignantes et enseignants de maternelle 4 ans à temps plein.
- **Primaire et secondaire** : faire respecter la tâche (32 heures) et rester à l'affût quant à l'intégration des élèves à risque et HDAA. Effectuer un suivi au niveau du climat de travail.
- **Spécialistes** : dénoncer le manque de locaux et les tâches réparties dans plusieurs bâtiments.
- **EDA** : informer les membres de ce secteur au sujet des défis tels que la réforme, la révision de l'offre de service et les élèves à besoins particuliers ainsi qu'au sujet du plan d'action numérique.
- **FP** : s'assurer du respect de l'équilibre des tâches et informer les membres à propos des élèves à besoins particuliers et du plan d'action numérique.
- **Accueil** : dénoncer le manque de services complémentaires pour les élèves et l'intégration trop hâtive des élèves allophones en classe ordinaire ou sans passer par l'accueil, veiller au respect de l'expertise des profs lors des recommandations de classement et de demandes de services.
- **EREHDAA** : assurer une vigie au sujet de la révision de l'offre de services EHDAA et veiller à ce que l'opinion des enseignants concernés dans les dossiers soit considérée et au respect de l'expertise des profs lors des recommandations de classement et des demandes de services, tout en insistant pour que la CSDM fasse la promotion des services disponibles pour les élèves.
- **CAF et Peter Hall** : effectuer un suivi constant du dossier de la santé et de la sécurité au travail.
- **Membres à statut précaire** : améliorer la transmission d'informations en lien avec la formation syndicale et les autres services offerts à l'Alliance.
- **Sociopolitique** : faire connaître la plateforme sociopolitique de la FAE et sa raison d'être.

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET VIE À L'INTERNE

## Objectifs et moyens mis en œuvre au quotidien

S'adjoindre les membres du personnel-conseil et de soutien dans la planification, l'organisation et la mise en place de moyens pour remplir la mission liée au plan d'action biennal du Conseil d'administration

- Informar régulièrement le personnel des activités et des projets spécifiques à venir lors des différentes rencontres.
- Organiser des rencontres d'information et de partage d'expertise avec les membres du personnel (équipes des services aux membres et des communications, comités de travail).
- Impliquer le personnel lors de la mise en application du plan biennal et lors de l'élaboration du bilan annuel du Conseil d'administration.
- Présenter à l'ensemble du personnel les rôles et responsabilités des membres du CA.

Développer un sentiment d'appartenance et créer un rapprochement entre le personnel, les membres du Conseil d'administration et les membres de l'Alliance

- Présenter l'ensemble du personnel de l'Alliance aux membres (ex : cahier spécial, onglet site Web, formation *Délégués 101*).
- Inviter le personnel à participer aux 5 à 7 organisés pour les membres de l'Alliance.
- Aménager des espaces confortables et propices au travail, tant individuels que d'équipe.
- Assurer une communication constante et efficace en étant proche des employés et de leurs préoccupations.

S'assurer d'une organisation efficace pour les membres

- Compléter la mise à jour des différentes politiques de l'Alliance.
- Préparer l'accueil et le transfert des dossiers à l'aide d'une trousse pour les nouveaux membres du personnel.
- Préparer la transition pour un *BIS* 100 % électronique.

Les membres du Conseil d'administration  
de gauche à droite :

**Patrick Trottier** (6<sup>e</sup> vice-président),  
**Martin Leclerc** (secrétaire-trésorier),  
**Daniel Chartrand** (4<sup>e</sup> vice-président),  
**Catherine Beauvais-St-Pierre** (présidente),  
**Sébastien Bergeron** (3<sup>e</sup> vice-président)  
**Line Lamontagne** (2<sup>e</sup> vice-présidente)  
**Elaine Bertrand** (1<sup>re</sup> vice-présidente),  
et **Dominic Pelletier** (5<sup>e</sup> vice-président).



© Jean-F.LeBlanc/Stock Photo

